

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD**

Le conseil de la Municipalité d’East Hereford s’est réuni en assemblée ordinaire le cinquième jour de mars deux mille dix-huit à dix-neuf heures à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l’Église East Hereford, étant la troisième assemblée ordinaire de la cent soixantième session.

Sont présents

Mmes	Marie-Ève Breton, mairesse
	Nicole Bouchard, conseillère poste 1
	Chantal Quirion, conseillère poste 2
M.	Benoit Lavoie, conseiller poste 3
Mmes	Anick-Nadia Gauthier Arbour, poste 4
	Linda McDuff, conseillère poste 5
	Isabelle Filion, conseillère poste 6

Ouverture de l’assemblée

L’assemblée est ouverte à 19h00 par la mairesse Marie-Ève Breton.

18-03-42- Adoption de l’ordre du jour

Ayant tous pris connaissance du projet d’ordre du jour, il est proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par la conseillère Linda McDuff et résolu que l’ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

18-03-43- Approbation du procès-verbal de l’assemblée du 5 février 2018

Ayant tous pris connaissance des procès-verbaux de l’assemblée du 8 janvier 2018 et de l’assemblée extraordinaire du 22 janvier 2018, il est proposé par le conseiller Benoit Lavoie, appuyée par la conseillère Chantal Quirion et résolu de les adopter tel que déposés.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

Période de questions

Monsieur Renald Belleville nous présente un portrait de la situation du comité Bel-Environ et on se questionne quant à l’important de maintenir les aménagements paysagers du village pour les années à venir, en sachant que nous avons de moins en moins de bénévoles qui sont disponibles pour continuer le travail d’entretien desdits aménagements.

Mairesse – Marie-Ève Breton

Madame Breton convoque les élus à la journée *portes ouvertes* de la MRC de Coaticook, qui se tiendra 17 avril 2018 au 294, rue St-Jacques afin que ceux-ci soient bien informés de tous ce que la MRC peut faire pour la population et les municipalités.

Madame Breton a aussi participé à la semaine de la persévérance scolaire par sa présence lors d’une rencontre qui a eu lieu à la mayz de Coaticook.

Madame breton sera dorénavant membre du comité Loisirs de la MRC et fera partie du regroupement P.é.p.i.n.e.s.

Enfin, Madame Breton s’est impliquée dans l’activité plaisirs d’hiver qui a eu lieu le 17 février 2018. Elle tient à remercier personnellement tous les bénévoles qui ont fait de cette journée un succès.

Environnement et culture (Nicole Bouchard)

Une rencontre du comité Bel Environ a eu lieu dans laquelle ils ont discuté des tâches et responsabilités de chacun des membres pour l'année 2018.

Madame Nicole Bouchard a participé à un Lac à l'épaule d'une journée afin d'établir une stratégie pour souligner les 20 ans de la Table de Concertation Culturelle de Coaticook.

Développement local, régional et touristique (Chantal Quirion)

Dans le cadre des Plaisirs d'hiver, a eu lieu, le 17 février 2018, la soirée aux flambeaux. Entre 40 et 50 personnes ont sillonné le sentier. L'ouverture s'est faite vers 6h30 et 45 flambeaux ont été installés. Après l'activité, les flambeaux ont dû être solidifiés car ils sont relativement fragiles.

La mise à jour du site web du comité de développement des trois villages est presque terminée. La prochaine réunion aura lieu le 4 avril 2018.

Le 20 février 2018 avait lieu une rencontre citoyenne – Point de vue sur les paysages recherchés des trois villages. Chaque municipalité devait identifier ses trois plus beaux paysages. Pour notre municipalité, voici les choix: 1- chemin Owen, 2- ch. de Coaticook avant le village (la petite suisse), 3- 9e rang en face de ferme ancestrale (chemin des pommiers). A l'automne, un rapport sera produit et un concept de circuit touristique, avec un thème particulier, sera proposé pour l'ensemble de la MRC.

Pour ce qui est du projet de l'Indian Stream, la prochaine rencontre le 8 mars avec Diane Lauzon-Rioux et Éva Marchesseault. Cathia Dion, va nous déposer ce qu'elle suggère pour la halte routière, en remplacement du gazebo actuel.

Loisirs (Benoit Lavoie)

Monsieur Benoit Lavoie rend compte sur l'activité du 17 février et du tournoi de hockey. Aussi, il lance l'invitation pour le brunch dominical du 1^{er} avril prochain au sous-sol de l'Église du village.

Familles et aînés (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

Anick-Nadia Gauthier Arbour s'occupe de la mise à niveau de la politique familiale et des aînés et est en train de former son comité pour l'organisation de la fête des Voisins.

Sécurité civile et publique (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

Anick-Nadia Gauthier Arbour assistera à une formation gratuite concernant les mesures d'urgence à prendre en cas d'inondation.

Elle nous fait part aussi de certaines inquiétudes quant au projet d'Énergir d'ajouter un second poste de compression. Une rencontre citoyenne devrait avoir lieu à l'automne. D'ici là, nous allons tenter d'obtenir plus d'information.

Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)

Le bilan de l'année 2017 concernant les matières résiduelles a été remis aux élus. La MRC a souligné les efforts de la municipalité d'East Hereford dans son rapport. La municipalité se classe parmi celles qui ont les meilleurs pointages en ce qui a trait à l'élimination des déchets. Le conseil d'administration en profite pour féliciter la population pour leur saine gestion des matières résiduelles.

Réseau routier (Isabelle Filion)

Il fut nécessaire de recharger le chemin Beloin en gravier à cause du doux temps.

18-03-44- Correspondance aux archives

Il est proposé par le conseiller Benoit Lavoie, appuyée par la conseillère Isabelle Filion et résolu que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales:

- Ministère de la famille : PIQM-MADA appel à projet
- Ministère de l'Éducation : Fête Nationale
- MAMOT : tecq approuvé
- Revenu Québec : tps/tvq à venir
- UMQ - Communiqués
- FMQ – Communiqués
- MRC : consultation planification stratégique
- MRC : mémo sur la rencontre avec le ministre de l'agriculture
- MRC : communiqués
- Maison des Jeunes : brunch de la cabane à sucre
- CAB : remerciement
- Fondation la Frontalière : Invitation Souper Bénéfice
- proposition calibrage de débitmètres
- Solution Écofit : trousse écoénergie
- Association forestière sud du Québec : mois de l'arbre
- Voie des Pèlerins
- MMQ : Assurance liées aux pouvoirs discrétionnaires
- Québec municipal : invest. de 50M\$ pour la sécurité civile
- Financement Agricole Canada : demande de mars 2018
- Corps de cadet : demande de commandites

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-03-45- Rapport financier au 28 février 2018 2018

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 31 janvier 2018, il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Isabelle Filion et résolu que ce conseil en accepte le dépôt :

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Solde de départ	66 185,43	
Revenus de février	9 930,45	
Déboursés de février	57 324,87	
TPS à recevoir	146,17	
TVQ à recevoir	145,83	
Chèques en circulation	14 901,65	
Solde à la Caisse	18 791,01	15 301,79
Solde réel	3 889,36	

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-03-46- Présentation des comptes au 1^{er} mars 2018

Ayant tous pris connaissance des comptes à payer au 1^{er} février 2018, il est proposé par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour, appuyé par la conseillère Nicole Bouchard et résolu que ce conseil approuve les dépenses suivantes et en autorise le paiement :

Comptes à payer février 2018

HM Lambert excavation	Travaux urgent – débordement ruisseau	517,39
ADMQ	Formations et cotisation annuelle	1 117,56
CRSBPE	Cotisation réseau biblio	1 266,48
Yvan Belleville	Cueillette sapin de Noel	229,95
Corp. Touristique Coat.	Guide touristique 2017-2019	281,69
Insudtrie Canada	Autorisation de radiocommunication	150,00
Multicopie Estrie	Impression fouineur	73,47
Maryse Audet	Fouineur février 8 pages	224,00
Nicole Bouchard	Déplacement	72,00

Délégation (février 2018)

Receveur General du Canada	Remises 9 février 2018	360,48
Ministre du Revenu du Quebec	Remises 9 février 2018	778,32
Receveur General du Canada	Remises 23 février 2018	360,48
Ministre du Revenu du Quebec	Remises 23 février 2018	778,32
Desjardins	Frais bancaires mensuels	55,00
Desjardins	Frais mensuels - visa	17,00
Mme Breton-Petite Caisse	Remboursement postes, ménage	409,40
Janik Branchaud	rémunération	2 679,96
Fallone Tremblay	rémunération	647,50
Aquatech	Services mensuels février	515,00
Hydro-Québec	Électricité éclairage public	202,54
Bell	Téléphone bureau et biblio	101,78
Stanley et Dany Taylor	Cueill. et compost.février 2018	2 037,23
Infosat	Téléphone Satellite	84,44
Axion	Internet	104,52
RIGDSC	Enfouissement et compostage	1251,04

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-03-47 Résolution : balayage des rues et des chemins municipaux

Proposé par la conseillère Nicole Bouchard, appuyé par la conseillère Chantal Quirion et résolu d'engager la firme Les Entreprises Breton de Sherbrooke pour le balayage des rues et chemins de la municipalité au taux horaire de 133,00\$ pour le matériel roulant. La dépense maximale est de 4 500\$, taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-03-48 Résolution : fauchage des abords de chemins

Proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Nicole Bouchard et résolu de retenir les services de Travaux Légers enr. de Compton pour le fauchage des abords des chemins municipaux. Le coût est de 47,00\$ du kilomètre bilatéral et la dépense maximale est de 2 000\$, taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-03-49 Résolutions : calibrage de débitmètres

Proposé par la conseillère Chantal Quirion, appuyé par la conseillère Nicole Bouchard et résolu de retenir les services de la municipalité de Saint-Herménégilde pour faire la vérification du débitmètre. Le temps prévu, incluant les frais de visite est de 4h auxquelles s'ajoutent les frais de déplacement. La dépense maximale prévue est de 250,00\$. Si d'autres visites s'avéraient nécessaires, le coût sera ajusté en conséquence et le conseil en sera informé au préalable.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-03-50 Résolution : Appui au projet de la Voie des pèlerins de la Vallée

CONSIDÉRANT QUE l'organisme La Voie des pèlerins de la Vallée (OBNL) origine de préoccupations et d'intérêts formulés par un groupe de citoyens de la région de Coaticook;

Le groupe souhaite déployer sur le territoire de la MRC de Coaticook un parcours de marche d'environ 200 km, accessible à partir du territoire des douze municipalités de la MRC;

Ce projet attirera un type de tourisme responsable et respectueux des principes du développement durable tout en mettant en valeur nos paysages, notre histoire, notre patrimoine et de nos savoir-faire locaux;

L'achalandage généré par le projet nécessitera d'accueillir des marcheurs tout au long du parcours et qu'ils devront se loger et se nourrir, permettant ainsi le développement d'une économie locale, conformément aux orientations stratégiques de développement régional ;

La Voie des pèlerins de la Vallée entend établir une étroite collaboration avec Tourisme Coaticook;

Les entreprises de restauration et d'hébergement sur notre territoire municipal pourront profiter de cet apport touristique;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
Appuyé par la conseillère Isabelle Filion

ET RÉSOLU QUE la municipalité de East Hereford reconnaisse la pertinence du projet au développement social et économique de son territoire;

Encourage ses citoyens à s'impliquer dans la réalisation du projet;

Verse un montant de 250 \$ à l'ordre de *La Voie des pèlerins de la Vallée*, lorsque cette dernière en fera la demande, pour faciliter le démarrage, le balisage du sentier et le fonctionnement du parcours dont la promotion et l'accueil des visiteurs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-03-51 Résolution : réfection de la rue de l'église lot 2 – option A

ATTENDU QUE dans le cadre du programme de réhabilitation du réseau routier local volet – redressement des infrastructures routières locales projet : réfection de la rue de l'Église lot 2 (dossier RIRL-2016-308B – accord de principe), le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a jugé le projet de réfection de la rue de l'Église - lot 2 potentiellement admissible à une aide financière, en vertu d'un accord de principe en date du 25 janvier 2018;

ATTENDU QU'UNE analyse budgétaire de subventions a été préparée par Les Services exp inc., en date du 1er mars 2018 selon l'évaluation à l'étape du 100% afin de déterminer quel sera le coût net pour la municipalité d'East Hereford. Laquelle analyse a été soumise au conseil municipal afin que ce dernier fasse un choix quant à la façon d'acquitter la portion non subventionnée de la dépense;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par la conseillère Linda McDuff

Appuyé par la conseillère Chantal Quirion

ET RÉSOLU QUE la municipalité d'East Hereford affecte une portion de la partie restante de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Gouvernement du Québec 2014-2018 (TECQ) pour couvrir 25% des dépenses relatives audit projet de réfection;

QUE la municipalité d'East Hereford affecte la subvention versée dans le cadre du programme de réhabilitation du réseau routier local volet – redressement des infrastructures routières locales, qui couvrira 67.7% des dépenses relatives audit projet.

QUE la Municipalité d'East Hereford contribue, à même son surplus non affecté, pour un montant représentant 7.3% des dépenses relatives audit projet.

18-03-52- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour, résolu que l'assemblée soit levée à 23h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marie-Ève Breton, mairesse

Janik Branchaud, sec.-trésorière

Je, Marie-Ève Breton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
